



F.P.S.I

Mieux former, c'est mieux sécuriser

BP 90030 / 91311 MONTLERY Cedex  
Tél : +33 (1) 69 63 04 47  
Fax : +33 (1) 69 63 01 67  
contact@fpsi.fr

Formation Prévention Secourisme Incendie

## Formation extincteurs évacuation

### LA RÉGLEMENTATION

#### Article L 231-3-1 du Code du travail

Tout chef d'établissement est tenu d'organiser une formation pratique et appropriée en matière de sécurité, au bénéfice des travailleurs qu'il embauche.

#### Article R 232-12-20 du Code du travail

Cette consigne indique le matériel d'extinction et de secours qui se trouve dans le local ou ses abords. Elle désigne le personnel chargé de mettre ce matériel en action. Elle indique que toute personne apercevant un début d'incendie doit donner l'alarme et mettre en œuvre les moyens de premiers secours, sans attendre l'arrivée du personnel spécialement désigné.

### LA FORMATION

**Durée :** 4 h

#### Public :

Formation destinée à l'ensemble du personnel pour une société de moins de 50 salariés (conformément au code du travail).

#### Objectifs :

- Permettre à l'ensemble du personnel de manipuler les extincteurs sur feu et pouvoir mettre en œuvre une évacuation générale de l'édifice.
- Savoir maîtriser un début de panique.
- Déterminer les rôles de chacun.

#### Programme :

- La réglementation.
- Le feu : Causes et conséquences d'un incendie.
- Le triangle du feu.
- Les classes de feux.
- L'alarme.
- Information sur vos consignes de sécurité interne.
- Rôle d'un guide-file, serre-file et responsable d'évacuation.
- Étude de l'évacuation.
- Étude du phénomène de panique.
- Les différents types d'extincteurs et leurs rôles.
- L'effet des produits extincteurs sur un feu.
- Les règles de sécurité sur les extincteurs.
- Distance d'attaque du feu.

#### Validation :

Une attestation de formation est délivrée aux stagiaires ayant suivi l'intégralité de la session.